



ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

LEGISLATURE 2021-2026

Procès-verbal de la séance du 18 juin 2025 à 20h00

à Prilly

Présidence :	AMBLET	Olivier
Délégués du Conseil intercommunal		
Jouxten-Mézery (JM)	ASCHWANDEN	Sonja
	GRANDCHAMP	Thierry
	KLINGER-LOHR BONVIN	Mariela
	MANTHEY	Jacek
	MUBIAYI	Benjamin (excusé)
Prilly (P)	AMBLET	Olivier
	BARBEY	Aurélie
	CLARAMUNT	Lumia (excusée)
	CONNE	Georges
	DEILLON	Fabien
	DIAS ANDRADE LOURENCO	Ana Filipa
	DRAYER	Blaise (excusé)
	FAVE	Nolwen
	MAROLF	Philippe
	MONNEY	Cédric (excusé)
	MAMA NDONGO	Barthélémy
	NOSEDA GUIGNARD	Geneviève
	TORTELLI	Eva (excusée)
	ZODOGOME	Vincent (excusé)
Romanel-sur-Lausanne (RsL)	BOVEY	Christian
	MUGGLI	Philippe
	PISANI	Jean-Claude
	PISANI	Lionel (excusé)
	SPÖRRI	Daniel (excusé)
	VANNAY	Nathan (excusé)
Comité de direction		
Prilly	JOLY	Rebecca (excusée)
Prilly	MATTIA	Maurizio
Jouxten-Mézery	SCHOENI	Nathalie
Jouxten-Mézery	REYMOND	Thierry
Romanel-sur-Lausanne	DAGON	Jennifer
Romanel-sur-Lausanne	OPPLIGER	Patrick
Secrétaire CI (procès-verbal)	MEIER	Anne

M. le Président Olivier Amblet ouvre la séance. Quelques personnes accusent un léger retard, s'étant présentées à Romanel-sur-Lausanne par erreur. Toutefois, le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

1. Opérations préliminaires : appel, ordre du jour

16 sur 25 déléguées et délégués sont présents à l'appel et les 3 communes sont représentées. L'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est approuvé.

1. **Opérations préliminaires : appel, ordre du jour**
2. **Adoption du procès-verbal de la séance du 12 février 2025**
3. **Assermentations**
4. **Correspondance et communications du Bureau**
5. **Communications du Comité de direction**
6. **Préavis N°4 – 2025 Nouveau règlement du Conseil Intercommunal**
7. **Election du Bureau du Conseil Intercommunal pour 2025-2026**
8. **Election des membres de la commission de gestion et finances pour 2025-2026**
9. **Motions, postulats, interpellations**
10. **Questions et divers**

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2025

L'enregistrement audio de la salle n'ayant pas fonctionné et la sauvegarde sur téléphone portable ayant également échoué, le procès-verbal a été rédigé à partir de nos contributions mémorielles et des notes de certains membres que nous remercions. Aucune demande de modification n'est formulée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Assermentation

Un nouveau membre du CoDir est assermenté, **M. le Municipal Patrick Oppliger** de Romanel-sur-Lausanne pour le deuxième poste de la commune de Romanel-sur-Lasuanne. Il reste un suppléant pour la commune de Jouxens-Mézery à assermenter lors d'une prochaine séance.

4. Correspondance et communications du Bureau

M. le Président Olivier Amblet annonce que l'interpellation déposée lors du dernier conseil n'a pas été transmise au CoDir qui n'a donc pas pu la traiter. Il espère que le CoDir pourra s'emparer du sujet prochainement et éventuellement communiquer la réponse par écrit avant le prochain conseil.

5. Communications du Comité de direction

Mme la Vice-Présidente du Codir Nathalie Schoeni prend la parole. Elle excuse Mme la présidente Rebecca Joly retenue par une autre séance et communique les points suivants :

- Le deuxième étage du collège de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne a débuté et se passe comme prévu
- Le deuxième étage du collège de Jouxens-Mézery également.
- Le 28 août aura lieu le vernissage pour présenter les vainqueurs du MEP, le Conseil Intercommunal sera convié et le crédit d'étude sera vraisemblablement voté en septembre.
- Les travaux du collège du Grand-Pré avancent comme prévu.

6. Préavis N°4 – 2025 Nouveau règlement du Conseil Intercommunal

M. le Vice-Président Jean-Claude Pisani (RsL) explique le processus de travail et rappelle les principaux changements du règlement. La commission propose un amendement : à l'art. 55 alinéa 2, laisser la possibilité de déposer un amendement lors des séances du Conseil Intercommunal en le dictant à la secrétaire.

La commission technique adopte à l'unanimité de ses membres le préavis N°04 - 2025 et invite les membres du Conseil Intercommunal de l'ASIGOS à prendre les décisions suivantes :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nous vous proposons à l'unanimité des membres de la Commission :

- Vu le préavis N° 04 - 2025 adopté par le Comité de direction, le 8 mai 2025
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- Oûi le rapport de la commission technique chargée d'étudier cet objet ;
- D'adopter le règlement du Conseil intercommunal tel que présenté et amendé

M. le Conseiller Jacek Manthey (JM) demande des précisions au sujet de la tenue du registre des motions et interpellations mentionnée dans le nouveau règlement. Quelle est l'interprétation à donner à la tenue du registre ? S'agit-il uniquement de l'enregistrement des éléments ou inclut-elle également le suivi des réponses, les relances éventuelles, ainsi que l'historique du traitement des motions et interpellations ? **M. le Président Olivier Amblet** indique qu'il n'est pas nécessaire d'inscrire cet aspect dans le règlement. Il précise toutefois qu'un suivi détaillé pourra être assuré dans la pratique.

Monsieur le Président Olivier Amblet soumet l'amendement au vote :

Votants : 16	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 2	Statut : accepté
--------------	-----------	------------	----------------	------------------

Puis le vote du préavis 04-2025 tel qu'amendé :

Votants : 16	Pour : 16	Contre : 0	Abstention : 0	Statut : accepté à l'unanimité
--------------	-----------	------------	----------------	--------------------------------

7. Election du Bureau du Conseil Intercommunal pour 2025-2026

Le bureau est composé comme suit :

- Olivier Amblet - président
- Jean-Claude Pisani – vice-président
- Geneviève Nosedà Guignard – scrutatrice
- Philippe Marolf – scrutateur
- Daniel Spörri - scrutateur suppléant
- 1 poste de scrutateur suppléant à repourvoir

Tous les membres se représentent pour l'année 2025-2026. Monsieur Spörri reste suppléant, mais il est prêt à laisser sa place.

Les membres du bureau sont élus par acclamation.

8. Election des membres de la commission de gestion et finances pour 2025-2026

La COGEF est composée des membres suivants :

- Philippe Muggli – président
- Thierry Grandchamp
- Aurélie Barbey
- Fabien Deillon
- Christian Bovey

Tous les membres se représentent pour l'année 2025-2026.

Les membres de la COGEF sont élus par acclamation.

9. Motions, postulats, interpellations

Aucun

10. Questions et divers

M. le Vice-Président Jean-Claude Pisani (RsL) demande si c'est une rumeur ou non que le permis de construire pour le deuxième étage du collège de Prazqueron n'avait pas été délivré et que les travaux avaient dû stopper.

M. le Municipal Patrick Oppliger répond que, en effet, les travaux ont été stoppés mercredi, mais jeudi le permis de construire a été délivré.

Mme la Vice-Présidente Nathalie Schöni prend la parole pour parler du Conseil d'Etablissement, organe de l'ASIGOS issu de la loi sur l'école obligatoire. Un poste est à repourvoir, il y a 3 séances par année.

Mme la Conseillère Geneviève Nosedà Guignard souhaite que l'assemblée soit au courant que son interpellation du 30 avril n'a pas été transmise à la secrétaire du CoDir, raison pour laquelle le CoDir n'a pas répondu ce soir.

Prochaine séance du Conseil Intercommunal : mercredi 24 septembre à 20h à Romanel-sur-Lausanne.

La parole n'étant plus demandée, le président clos cette séance à 20h45 et souhaite un bel été à tous.

Le Président



Olivier AMBLET

La secrétaire



Anne Meier